

économie et statistiques

janvier 2007

15

**Les activités de transport du
Luxembourg dans la Grande Région**

Guy SCHULLER et Deborah SCHWARTZ (STATEC)

SAVOIR POUR AGIR

statec
LUXEMBOURG

Table des matières

Introduction	3
1. Les entreprises de transport routier de marchandises	3
1.1 Le chiffre d'affaires	3
1.2 Emploi et parc automobile	4
1.3 Appartenance à un groupe et sous traitance	4
2. Les relations avec l'étranger	5
2.1 Le chiffre d'affaires à l'exportation	5
2.2 Analyse par pays	5
2.3 Analyse par région	6
Conclusion	7
Annexe 1: Contexte et cadre méthodologique	8
1. Le projet Interreg IIIc e-BIRD	8
1.1 Présentation du projet	8
1.2 Partenaires du projet	8
1.3 Les objectifs du projet	8
2. La méthodologie	8
2.1 Le secteur d'activité choisi	8
2.2 Les entreprises et les variables recensées	9
2.3 Les méthodes de collecte	9
Annexe 2: Le questionnaire quantitatif	10

Les activités de transport du Luxembourg dans la Grande Région

Introduction

On ne dispose à l'heure actuelle que de rares données en matière de flux économiques entre les différentes composantes de la Grande Région. Une première analyse sur les échanges de marchandises entre entreprises du Luxembourg et de la Grande Région a été publiée très récemment (cf Bulletin du Statec 7/2006). Elle est basée sur des données « miroir » du commerce extérieur des différentes régions.

En revanche, la présente étude a été effectuée dans le cadre d'un projet du programme Interreg IIIc e-BIRD (dont les principaux aspects sont spécifiés dans l'annexe 1) sur base d'une enquête menée conjointement dans les différentes régions de la Grande Région. Au Luxembourg l'enquête a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) et le Statec (pour plus de détails voir annexe 1). Nous tenons à remercier les 107 entreprises qui ont participé à cette enquête quantitative réalisée sur une base volontaire au second semestre 2006. L'évaluation et l'analyse de la partie quantitative ont été prises en charge par le Statec. Dans la suite du texte sont examinées successivement des données plus générales sur le secteur du transport routier de marchandises (partie 1) et les données collectées sur les activités transfrontalières (partie 2).

1. Les entreprises de transport routier de marchandises

Pour situer le cadre de ce secteur nous analysons d'abord le niveau et la structure respectivement du chiffre d'affaires, de l'emploi et du parc automobile. Par ailleurs, nous exposons des données sur les relations respectivement de groupe et de sous-traitance.

1.1 Le chiffre d'affaires

La population de base des entreprises de transport routier de marchandises est de 232¹ entreprises. En cas d'absence de résultats définitifs du chiffre d'affaires au moment de l'enquête, les entreprises interrogées ont été priées de fournir une estimation. Pour les entreprises n'ayant pas participé à l'enquête, nous avons repris les chiffres disponibles dans le répertoire des entreprises du Statec. Le chiffre d'affaires total des 232 entreprises représente plus d'un milliard d'euros en 2005.

Sur les 232 entreprises de départ, 107 ont répondu au questionnaire quantitatif, ce qui donne une représentativité de plus de 46%. Le chiffre d'affaires total de ces 107 entreprises s'élève à plus de 504 millions d'euros pour 2005, soit la moitié du chiffre d'affaires de la population totale du secteur.

En tenant compte du chiffre d'affaires total des 232 entreprises on observe que les 15 premières entreprises pèsent pour plus de 45% du chiffre d'affaires total. Autrement dit, 15 entreprises se partagent près de la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble de la population de départ.

Chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon de départ

Chiffre d'affaires	Nombre d'entreprises
Plus de 10 millions d'euros	22
Entre 1 et 10 millions d'euros	125
Moins d'un million d'euros	85

Sur les 107 entreprises ayant participé à l'enquête, 11 ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros, ce qui équivaut à 50% du nombre des grandes entreprises et renforce le degré de représentativité des entreprises reprises dans l'échantillon. Les

¹ Au départ l'échantillon a compté 249 entreprises. Pour pouvoir comparer certaines données de l'enquête avec les données globales des entreprises du secteur, il a été nécessaire de prendre en considération des données provenant du répertoire des entreprises du STATEC. Néanmoins, toutes les entreprises n'ont pas pu être retenues pour l'analyse, e.a. par absence de données au niveau du répertoire ou encore pour cause de cessation d'activité de certaines entreprises. Après considération de ces facteurs, l'échantillon retenu comprend 232 entreprises.

établissements moyens sont tout aussi bien représentés dans ceux qui ont répondu au questionnaire (près de 50%), alors que les petites structures le sont un peu moins bien avec environ 40%.

1.2 Emploi et parc automobile

Les variables "emploi" et "parc automobile" sont analysées ensemble étant donné la très forte corrélation observée pour ce secteur. En effet, plus le nombre de camions est élevé et plus il faut du personnel pour les manœuvrer.

Au niveau global, il y a plus de 7 000 employés occupés par les 232 entreprises, le nombre moyen de salariés tournant autour de 32 personnes.

Emploi dans l'échantillon de départ

Employés	Nombre d'entreprises
Plus de 100 employés	14
Entre 10 et 100 employés	116
Moins de 10 employés	102

Ce sont en majorité les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros qui ont le plus d'employés. Ceci peut paraître trivial, néanmoins des exceptions confirment la règle tant d'un côté (chiffre d'affaires élevé et emploi relativement modeste) que de l'autre. Les premiers cas particuliers peuvent s'expliquer par le fait que ces entreprises font appel à des sous-traitants.

En résumé, la structure d'emploi des 22 entreprises dégageant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros est la suivante:

Emploi dans les 22 principales entreprises

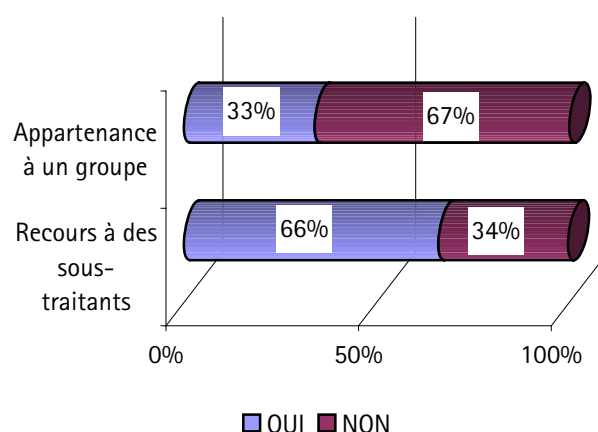
Emploi	Nombre d'entreprises
Plus de 100 employés	12
Entre 50 et 100 employés	5
Moins de 50 employés	5

En prenant en compte les 107 entreprises de l'enquête, l'emploi représente 4 000 personnes, ce qui correspond à plus de 54% de l'emploi total. Sept entreprises de l'enquête dénombrent plus de 100 employés. Le nombre moyen de salariés par entreprise est de 37 personnes alors que le nombre médian de salariés est de 16.

Au niveau du parc automobile, nous ne disposons que des données concernant les 107 entreprises de l'enquête. 5 entreprises possèdent plus de 100 camions et également plus de 100 salariés. Parmi celles-ci, 3 ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros et 2 entreprises ont un chiffre d'affaires entre 6 et 10 millions d'euros.

1.3 Appartenance à un groupe et sous-traitance

Sur le total des 107 entreprises ayant répondu au questionnaire quantitatif, 33% soulignent faire partie d'un groupe. Par ailleurs, 66% ont recours à des sous-traitants. La demande sur le marché étant fluctuante, les entreprises semblent préférer faire appel à la sous-traitance plutôt que de détenir des camions qui resteraient temporairement en entrepôt. Ceci constituerait un réel manque à gagner.



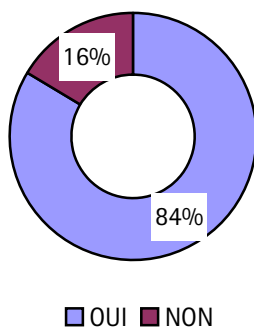
2. Les relations avec l'étranger²

2.1 Le chiffre d'affaires à l'exportation

L'objectif principal de l'enquête a été de dégager le rôle et l'ampleur des relations transfrontalières dans la Grande Région. L'analyse porte essentiellement sur les relations commerciales entre les entreprises de transport établies au Luxembourg et les clients de la Grande Région, indépendamment du trajet de transport et du lieu de chargement et/ou de déchargement. Des précisions méthodologiques à ce sujet peuvent être trouvées sous le point 2.1 de l'annexe 1.

84% des entreprises ayant répondu au questionnaire affirment avoir des activités de transport avec des clients étrangers. Seule une petite part (16%) opère uniquement des activités de transport pour une clientèle résidant au Luxembourg. En revanche, 80 des 107 entreprises enquêtées réalisent des prestations de service de transport pour le compte de clients étrangers.

Activités de transport pour des clients étrangers



Le chiffre d'affaires total à l'exportation des entreprises ayant participé à l'enquête s'élève à 227 millions d'euros, soit 45% du chiffre d'affaires total. Pour les 80 entreprises réalisant des prestations de

service de transport à l'étranger, le chiffre d'affaires à l'exportation représente 66% de leur chiffre d'affaires total.

Les 7 principales entreprises exportatrices (celles ayant un chiffre d'affaires total supérieur à 10 millions d'euros), constituent, à elles seules, près de 43% du chiffre d'affaires à l'exportation. Autrement dit, sur le montant total du chiffre d'affaires à l'exportation déclaré par les 80 entreprises ayant participé à l'enquête (227 millions d'euros), 97 millions sont réalisés par les grandes entreprises.

Le chiffre d'affaires moyen à l'exportation de ces entreprises est de l'ordre de 2.8 millions d'euros et le chiffre d'affaires médian à l'exportation est de 1.5 million d'euros.

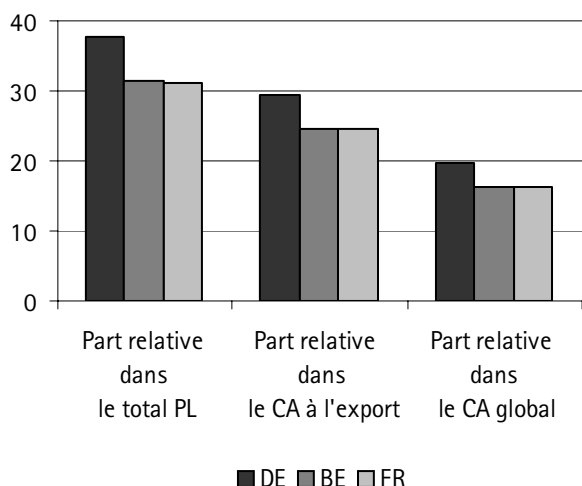
2.2 Analyse par pays

Les entreprises ont fourni des indications sur leur chiffre d'affaires global à l'exportation, mais aussi sur le chiffre d'affaires effectués avec les trois pays limitrophes, à savoir l'Allemagne, la Belgique et la France. Il ressort de ces données que les entreprises de transport de marchandises établies au Luxembourg exportent une part significative vers les pays attenants. Globalement, les activités de transport avec les pays limitrophes ont dégagé en 2005 un chiffre d'affaires de 178 millions d'euros, soit 79% du chiffre d'affaires à l'exportation

Les 10 premières entreprises réalisent des activités d'exportations pour plus de 108 millions d'euros, ce qui correspond à une part relative de plus de 60% du total des exportations vers les pays limitrophes. Les 4 premières entreprises d'entre elles occupent toutes plus de 100 salariés.

² Dans cette partie, nous ne tiendrons compte que des résultats des 107 entreprises ayant participé à l'enquête quantitative.

Part relative des pays limitrophes (PL)



La part relative dans le total des exportations vers les pays limitrophes avoisine les 30% pour l'Allemagne et tourne autour des 25% respectivement pour la Belgique et la France.

Les parts relatives des pays limitrophes sont ainsi relativement proches. Il peut paraître surprenant que compte tenu de la différence de taille la Belgique se trouve au même niveau que l'Allemagne et la France. Un résultat similaire est d'ailleurs noté au niveau des échanges de marchandises (cf bulletin du STATEC 7/2006). Parmi une diversité d'éléments d'explication retenons en quatre:

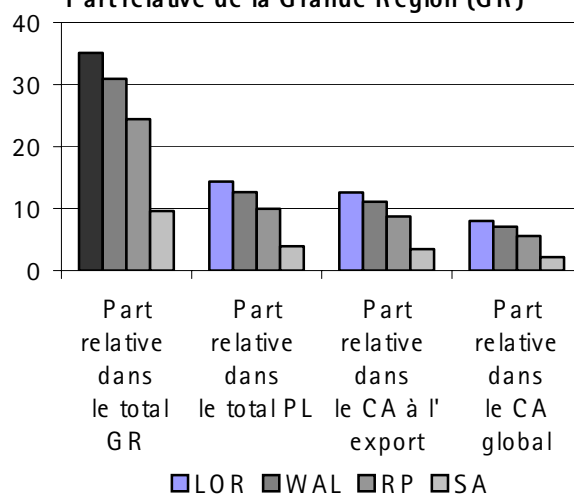
- en premier lieu il convient de considérer la longue histoire des relations privilégiées avec le partenaire dans l'UEBL;
- un second facteur est indéniablement que le plus proche accès à la mer est réalisé via le port d'Anvers;
- un troisième facteur d'explication est à dégager au départ de la structure de commerce extérieur (largement centré sur les pays limitrophes) avec une prédominance de la Belgique au niveau des importations;
- un quatrième élément est sans doute que pour les services de transport une certaine proximité joue et que le rayon d'action se dégage à une certaine distance de la frontière (indépendamment de la taille du reste du pays).

2.3 Analyse par région

Parmi les entreprises ayant déclaré des activités d'exportation, 66 réalisent du transport pour des clients résidant dans la Grande Région (à savoir en Lorraine, en Sarre, en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie). Néanmoins, les données ne sont pas disponibles pour toutes les entreprises et ceci pour la simple raison que certaines ne font pas de distinction au niveau de leur chiffre d'affaires entre les différentes régions. Sur ces 66 entreprises, il en reste donc 57 pour lesquelles des données détaillées « Grande Région » sur les exportations sont exploitables.

Afin de pouvoir opérer des comparaisons cohérentes, seules les entreprises offrant des données sur le chiffre d'affaires à l'exportation, sur le chiffre d'affaires vers les pays limitrophes et vers la Grande Région, ont été retenues. A l'issue de cette opération, seules 53 entreprises figurent dans la base.

Part relative de la Grande Région (GR)



Pour ces 53 entreprises, 36% des exportations totales sont adressées à la Grande Région. Les expéditions vers cette destination représentent aussi 41% du total des exportations vers les pays limitrophes. Par habitant de la Grande Région, les exportations par tête sont cinq fois supérieure à celles vers les pays limitrophes.

Sur les 53 entreprises ayant fourni des données relatives à leur commerce dans la Grande Région, 13 déclarent que 100% de leurs exportations vers les pays limitrophes sont à destination de la Grande Région. 7 d'entre elles sont de taille moyenne et 6 de petite taille. Par ailleurs, 7 entreprises affirment également effectuer la totalité de leur chiffre d'affaires à l'exportation vers la Grande Région. Ce sont, à plus de 70%, des petites entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros.

Globalement, 18 des 53 entreprises enregistrent un chiffre d'affaires à l'exportation vers la Grande Région supérieur à 1 million d'euros et seules 4 d'entre elles occupent plus de 100 employés.

L'activité est très inégale par région avec plus de 19 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés en Lorraine, quelque 16 millions en Wallonie, 13 millions en Rhénanie-Palatinat et environ 5 millions en Sarre. Dans le total de la Grande Région, la Lorraine pèse ainsi pour plus de 35% des exportations, suivie par la Wallonie avec 31%, puis de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre avec respectivement 24% et 10% des exportations.

Les 10 premières entreprises représentent plus de 35 millions d'euros dans les exportations vers la Grande Région, ce qui signifie une part relative de plus de 60% du total des exportations vers la Grande Région. Le chiffre d'affaires individuel de chacune de ces 10 entreprises est supérieur à 2 millions d'euros. Trois entreprises occupent plus de 100 employés et possèdent plus de 100 camions.

En guise de conclusion

Les informations sur les relations économiques transfrontalières dans la Grande Région sont plutôt rares. L'objectif du projet Interreg IIIc e-BIRD a été d'évaluer des méthodes de mesure des transactions transfrontalières dans la Grande Région au départ d'un secteur déterminé, à savoir le secteur du transport routier de marchandises. La présente étude reprend les résultats de la partie quantitative de l'enquête menée au Luxembourg conjointement par l'IUIL (Institut Universitaire International Luxembourg) et le STATEC.

Les 107 entreprises ayant participé à la partie quantitative de l'enquête représentent 46 % de la population de départ et le taux de représentativité est également proche de la moyenne pour différentes strates du chiffre d'affaires ou de l'emploi. On note une certaine diversité pour la taille des entreprises et les 22 principales entreprises de l'échantillon de départ, ayant chacune un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros, couvrent 53% du chiffre d'affaires total et 40% de l'emploi. Deux tiers des entreprises enquêtées déclarent recourir occasionnellement à la sous-traitance.

Sur l'ensemble des entreprises enquêtées, 84 % déclarent avoir des activités de transport pour le compte de clients étrangers. Globalement, le chiffre d'affaires à l'étranger représente les deux tiers du chiffre d'affaires total des entreprises réalisant des activités transfrontalières. Les sept principales entreprises ont chacune un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 10 millions d'euros et couvrent au total près de 43 % du chiffre d'affaires total à l'exportation.

L'activité de transport routier de marchandises est largement concentrée sur les pays limitrophes. En effet, près de 80 % du chiffre d'affaires à l'exportation sont réalisés en relation avec une clientèle originaire de ces pays. En revanche, moins de la moitié de ce chiffre d'affaires (36%) est dégagé au niveau de clients résidents dans la Grande Région. Sur 53 entreprises déclarant des activités dans la Grande Région, 13 concentrent leur activité avec les pays limitrophes à 100 % sur la Grande Région et 7 leur chiffre d'affaires total à l'exportation sur ces régions. Par ailleurs, l'activité est très inégale dans la Grande Région avec 35% orientée du côté de la Lorraine, 31 % vers la Wallonie, mais seulement 24 % vers la Rhénanie Palatinat et 10 % vers la Sarre.

Annexe 1 : Contexte et cadre méthodologique

Cette annexe vise à présenter en première partie le contexte dans lequel a été réalisée cette enquête. Le second volet fournit certains éléments méthodologiques sur le secteur d'activité choisi et les variables retenues.

1. Le projet Interreg IIIc e-BIRD

Comme signalé préalablement, l'enquête a été réalisée dans le cadre d'un projet du programme Interreg IIIc e-BIRD. Cette partie situe succinctement le projet Interreg IIIc e-BIRD dans le contexte des projets Interreg et présente les partenaires ainsi que les objectifs du projet.

1.1 Présentation du projet

Le projet e-BIRD (e-Based Interregional Development) est un projet interrégional qui entre dans le programme Interreg IIIc. Ce programme, qui est financé par l'Union Européenne, aide les régions dans la création de partenariats afin qu'elles puissent travailler ensemble autour d'une ambition commune.

Le programme Interreg IIIc, est la troisième partie de l'initiative Interreg III qui a pour but de « renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne ». Les deux autres parties, à savoir, Interreg IIIa et Interreg IIIb ne se situent pas au niveau interrégional, mais respectivement au niveau transfrontalier et transnational.

Le projet Interreg IIIc e-BIRD part d'une initiative lorraine et le rôle de leader est assumé par l'ICN de Nancy sous la direction de Madame Catherine Macadré. Il est financé pour une moitié par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et pour l'autre par des fonds propres nationaux via les partenaires du projet.

Au Luxembourg, ce projet e-BIRD « Connaissance des flux économiques dans la Grande Région » est soutenu conjointement par le Ministère d'Etat et le Ministère de l'Economie. C'est l'IUIL (Institut Universitaire International du Luxembourg) et le STATEC qui ont été

appelés à prendre en charge la réalisation des enquêtes respectives de ce projet.

1.2 Partenaires du projet

A l'échelle de la Grande Région les partenaires du projet ont été l'ICN de Nancy, chef de file du projet, l'HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège, l'Info Institut de Sarrebruck, l'IUIL-Institut Universitaire International Luxembourg. Certains instituts statistiques comme l'INSEE pour la Lorraine et le STATEC pour le Luxembourg ont été associés aux travaux.

1.3 Les objectifs du projet

L'objet de cette étude-pilote est d'une part de construire un outil méthodologique et d'autre part de conduire une analyse relative aux échanges économiques entre les entreprises de la Grande Région dans le cadre d'un secteur d'activité déterminé. Il s'agit de recueillir des informations quantitatives et qualitatives quant aux comportements de ces entreprises de manière à mieux cerner l'ampleur et les formes d'activités transfrontalières, ainsi que les motivations et les freins à ces échanges.

2. La méthodologie

2.1 Le secteur d'activité choisi

Le programme cadre prévoit que le secteur d'activité ciblé doit être lié au tissu industriel historique et/ou aux enjeux économiques et sociaux contemporains de la Grande Région. Il doit également être défini comme un enjeu commun des cinq régions.

Dans cette optique, le secteur du transport de marchandises remplit ces conditions car il génère des flux économiques dans les pays auxquels appartiennent les régions de la Grande Région, engendre un certain volume d'emploi et occasionne une valeur ajoutée potentielle.

Pour l'étude du secteur de transport de marchandises, deux dimensions sont distinguées. Dans la partie quantitative on prend essentiellement une optique « commerciale ». L'objectif est d'étudier les transactions commerciales transfrontalières entre des ressortissants de la Grande Région. Ainsi l'on recense une activité de transport de marchandises réalisée par une entreprise de transport implantée dans la Grande Région pour le compte d'un résident d'une autre région de la Grande Région, indépendamment du trajet de transport.

Est donc compris – à titre d'exemple – le transport de marchandises entre Luxembourg-ville et Nancy par une entreprise implantée au Luxembourg pour le compte d'un client lorrain. Mais est également incluse une activité de transport pour le compte du même partenaire commercial qui a lieu entre Anvers et Hambourg. Même si dans ce cas la circulation a lieu en dehors de la Grande Région, l'activité commerciale est réalisée entre des ressortissants de deux régions de la Grande Région.

Par contre, une activité de transport de marchandises entre Luxembourg et Saarbrücken par une entreprise établie au Luxembourg pour le compte d'un client également établi au Luxembourg est exclue. Même si le transport est réalisé dans la Grande Région, l'activité commerciale a lieu entre des agents établis dans la même « région » de la Grande Région. Il en est de même si le client pour un transport dans la Grande Région est un résident en dehors de la Grande Région.

Dans la partie qualitative on aborde, en revanche, des questions sur les freins et les motivations à la réalisation d'activités de transport dans la Grande Région. L'accent est alors mis aussi bien sur l'activité de transport que sur la dimension commerciale. Dans ce cas, on vise aussi la circulation dans la Grande Région. La couverture du champ inclut les aspects « commerciaux » abordés préalablement, mais aussi les cas de circulation dans la Grande Région pour le compte de résidents de la même région ou pour des ressortissants d'autres régions et pays.

2.2 Les entreprises et les variables recensées

Aucun seuil minimum par rapport à la taille des entreprises n'a été retenu. En effet, dans le secteur des transports il y a en majorité de très petites entreprises, les très grandes entreprises étant minoritaires.

Afin de recenser l'ensemble des entreprises relatives au « Transport de marchandises par route », il a été convenu de se référer au code NACE 60242. Pour le Luxembourg l'échantillon retenu comprend 232 entreprises.

Les variables clés retenues pour le questionnaire quantitatif sont celles du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires à l'exportation. Pour ce dernier il est demandé aux entreprises de préciser le chiffre d'affaires (à l'export) vers les pays limitrophes, c'est-à-dire pour le Luxembourg, le chiffre d'affaires avec la France, l'Allemagne et la Belgique.

Ensuite on demande des précisions sur les activités commerciales dans la Grande Région par une indication du montant du chiffre d'affaires pour chaque région (Lorraine, Sarre, Rhénanie Palatinat, Wallonie). La seconde partie du questionnaire (cf annexe 2) recueille encore des informations sur l'effectif, le parc automobile et le statut de l'entreprise.

Le questionnaire qualitatif aborde surtout les questions sur les freins et les motivations de la réalisation d'activités de transport dans la Grande Région.

2.3 Les méthodes de collecte

Compte tenu de la diversité des variables retenues, le Luxembourg a décidé de procéder en deux parties avec une première phase d'envoi du questionnaire quantitatif par courrier. C'est sur base des retours de ce questionnaire que le second volet (qualitatif) de l'enquête a démarré. En effet, un contact téléphonique, en vue d'un entretien en face à face, est pris avec les entreprises ayant répondu à la partie quantitative.

Sur les 232 entreprises composant l'échantillon luxembourgeois, 107 ont répondu au questionnaire quantitatif et sur ce total, 33 ont accepté de participer à l'entretien sur le volet qualitatif.

Annexe 2: Le questionnaire quantitatif



PROJET E-BIRD INTERREG IIIc

« Connaissance des flux économiques dans la Grande Région »

Questionnaire pour le Luxembourg

Numéro d'identification

Nom de la société

Adresse:

Personne de contact

Nom/Prénom: _____

Fonction: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

Email: _____

Vos correspondants à l'Institut Universitaire International Luxembourg et au STATEC:

I.U.I.L Diane Durinck T: 00352 - 26159214 F: 00352 - 26159228 E: ddurinck@iuiil.lu	I.U.I.L Véronique Acker T: 00352 - 26159223 F: 00352 - 26159228 E: vacker@iuiil.lu	STATEC Déborah Schwartz T: 00352 - 478 8452 F: 00352 - 46 42 89 E: deborah.schwartz@statec.etat.lu
--	--	--

Questionnaire à renvoyer au plus tard pour le 30 juin 2006

au

STATEC
« Enquête transport Grande Région »
B. P. 304
L- 2013 Luxembourg



Évaluation des flux économiques dans la Grande Région

	<i>Ne pas remplir les zones grises</i>	<i>en Euros</i>
1.1 Quel a été le montant de votre chiffre d'affaires en 2005?		
1.2 Votre société a-t-elle réalisé des activités de transport de marchandises pour le compte de clients résidant à l'étranger?	Oui Non	
1.3 Si oui, quel a été le montant (exact ou approximatif) de votre chiffre d'affaires (CA) à l'exportation en 2005?		
CA global		
CA avec l'Allemagne		
CA avec la Belgique		
CA avec la France		
1.4 Votre société réalise-t-elle des activités de transport de marchandises pour le compte de clients résidant dans la Grande région?	Oui Non	
1.5 Si oui, quel a été le montant (exact ou approximatif) de votre chiffre d'affaires à l'exportation en 2005?		
CA avec la Lorraine		
CA avec la Rhénanie-Palatinat		
CA avec la Sarre		
CA avec la Wallonie		
2.1. Quel est l'effectif total de votre entreprise?	Nombre total de personnes employées _____	
2.2. Combien y'a t-il de chauffeurs parmi cet effectif?	Nombre de chauffeurs _____	
3. Quel est le nombre de véhicules moteurs à votre disposition?	Nombre de véhicules moteurs _____	
4. Votre société recourt-elle aux services d'autres sociétés de transport pour réaliser toutes ces opérations?	Oui Non	
5. Votre société appartient-elle à un groupe?	Oui	
	Non	
6. Si oui, où se trouve le siège de la société mère?	Lieu d'implantation de la société mère _____ _____	